

Les nouvelles Bouloc

Sommaire

- Dossier : 2
L'heure de la rentrée

Dossier



- L'actualité Municipale 3
- L'été en photos 6/7
- Recrutement d'un Emploi Avenir... 8
- Le Boulocain du mois 9
- Retour sur la balade contée 10
- Bientôt une résidence pour les personnes âgées 12



Rejoignez la page
Facebook de Bouloc

Depuis janvier 2013, la Municipalité a fait le choix d'adresser les publications par voie postale. Afin d'optimiser cette distribution, n'hésitez pas à nous signaler tout changement à l'accueil de la Mairie ou par mail communication@mairie-bouloc.fr

www.mairie-bouloc.fr

Vie Scolaire

Payez vos factures cantine sur le site de la Mairie !



Première nouveauté de la rentrée, vos factures de restaurant scolaire peuvent dorénavant être payées en ligne sur le site de la Mairie. Plus besoin de se déplacer ! Avec cette procédure rapide et moderne, il suffit de se connecter sur www.mairie-bouloc.fr (rubrique Enfance-Jeunesse) et de se munir de la facture dont vous souhaitez effectuer le paiement. Les seules références qui vous seront demandées sont : le numéro de la facture, l'année, le montant et votre adresse email. Après avoir rempli ces informations et envoyé le formulaire, vous serez redirigé vers le serveur de paiement sécurisé de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) sur lequel vous pourrez finaliser votre règlement grâce à votre carte bancaire, ensuite, un mail de confirmation et un ticket de paiement vous seront envoyés par mail. Pour toutes questions, les agents municipaux restent à votre disposition.

Vie Associative

La Maison des Associations à l'heure d'Internet...

Depuis plusieurs mois déjà, le Conseil Municipal avait jugé opportun de proposer un accès Internet aux associations boulocaines dans la Maison des Associations, dans le respect des obligations réglementaires. Le réseau sécurisé Wifi étant maintenant en place, les associations peuvent entreprendre une demande d'accès. Pour cela, le président de l'association doit contacter le service « Communication - Vie associative » afin de remplir une fiche pour obtenir un accès nominatif (répondant aux exigences de la CNIL) et signer une charte de bonne utilisation. En facilitant l'accès à Internet des associations, la Municipalité entend répondre à des demandes existantes et permettre l'implantation locale d'associations délivrant des activités ou services innovants.

Pour vous, nos services se modernisent !

La période estivale s'achève et chacun reprend ses activités. Il en est de même pour la municipalité et les services municipaux qui eux aussi effectuent leur rentrée avec des nouveautés et des projets qui se concrétisent pour améliorer le service public offert aux Boulocains. Le service de paiement de la cantine scolaire se modernise puisque vous pouvez désormais effectuer vos paiements sans vous déplacer, en ligne, par internet. La Maison des Associations est maintenant équipée pour permettre à toutes les associations qui le désirent de se connecter au réseau Internet. Soucieux de renforcer encore les moyens de communication envers les administrés, deux panneaux électroniques d'informations municipales vont être installés dans le bourg, dans les prochains jours. Le recrutement d'un agent supplémentaire, en contrat aidé de l'Etat au service Communication, va permettre d'entreprendre un travail important de sauvegarde et d'archivage de la photothèque de la commune constituée par tous les clichés pris depuis 36 ans d'activité municipale.

Voici quelques réalisations qui confirment bien l'évolution et la modernisation des services publics de notre cité. Je vous souhaite à tous une excellente rentrée.

Le Maire
Christian FAURIE



L'heure de la rentrée pour les 489 écoliers boulocains

Mardi 3 septembre, c'était l'heure de la rentrée pour les 489 boulocains qui reprenaient le chemin de l'école pour cette rentrée 2013/2014. On dénombre 193 enfants à l'école maternelle et 296 à l'école élémentaire (dont 12 élèves) en **CLIS** (Classe pour l'Inclusion Scolaire).

À l'école élémentaire, les effectifs varieront entre 24 par classe pour les CP et 28 par classe pour les CM2. Une seule classe sera « double niveau », celle des CP/CE1. Le **CLAS** (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) reprendra début novembre et

les études surveillées reprendront le 19 septembre.

Du côté de l'école maternelle, l'événement est l'ouverture d'une 7^e classe. On comptera une moyenne de 26-27 élèves par classe. À noter qu'il faut 32 élèves par classe pour ouvrir une classe supplémentaire.

Concernant les équipes enseignantes, pas de changement notable mis à part quelques évolutions dans les compléments de temps partiels.

Réforme des rythmes scolaires

Suite au décret du 24 janvier 2013, la commune de Bouloc a fait le choix de passer à la semaine de 4,5 jours dès la rentrée de septembre 2013. Il n'y a donc plus de mercredis

libérés. Le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) a arrêté officiellement les horaires suivants. L'expérimentation s'applique pour une durée de trois ans.

Jours	École maternelle	École élémentaire
Lundi	9 h - 12 h / 14 h - 16 h 15	9 h - 12 h / 14 h - 16 h 30
Mardi	9 h - 12 h / 14 h - 16 h 15	9 h - 11 h 30 / 14 h - 16 h 30
Mercredi	9 h - 12 h	9 h - 12 h
Jeudi	9 h - 12 h / 14 h - 16 h 15	9 h - 12 h / 14 h - 16 h 30
Vendredi	9 h - 12 h / 14 h - 16 h 15	9 h - 11 h 30 / 14 h - 16 h 30

Un **Projet Éducatif De Territoire (PEDT)** est en cours d'élaboration. Il formalisera une démarche permettant de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité. L'ALAE continuera de fonctionner de manière habituelle et des ateliers spécifiques vont faire leur apparition pendant les **Temps d'Accueil Péri-scolaires (TAP)**.

Les **Temps d'Accueil Péri-scolaires (TAP)** seront de 30 minutes tous les jours à la maternelle et d'une heure chaque mardi et vendredi à l'école élémentaire.

École maternelle :

- Rondes
- Histoire contée
- Chant
- Relaxation
- Eveil musical (avec un intervenant)

École élémentaire :

- Conte, danse, arts plastiques
- Sport ou éveil musical (avec un intervenant)
- Kamishibai, mémoire et patrimoine, relaxation, théâtre, club nature.



Ces ateliers fonctionneront en binôme dans le but de former l'animatrice sur de nouvelles activités.

Les enfants s'inscriront dans un atelier de périodes de vacances à vacances soit environ 6 semaines. Auparavant, l'enfant aura la possibilité d'essayer l'activité avant de se positionner. À l'issue de la phase d'essai, l'enfant doit émettre des vœux. Il pourra fréquenter au maximum 2 ateliers par semaine et par période. Il devra changer d'atelier la période suivante et ainsi découvrir le maximum d'activités tout au long de l'année scolaire.

Un fruit à la récré

L'opération « Un fruit à la récré » est reconduite pendant le 1^{er} trimestre de l'année 2013-2014. Les élèves de l'école élémentaire et de l'ALAE maternelle pourront déguster et peut-être découvrir :

- 12 septembre : framboises
- 19 septembre : mirabelles
- 3 octobre : raisins
- 10 octobre : prunes
- 7 novembre : poires
- 14 novembre : pommes



Tous les fruits sont des produits d'origine locale.



Point sur les travaux



Baptistère

École élémentaire

Des travaux de peinture dans la salle d'évolution ont été réalisés pendant les vacances par les services techniques municipaux. Il est également prévu de repeindre le préau.

Salle des fêtes

Dans les sanitaires, les travaux de rénovation et de mise aux normes sont terminés. Le remplacement du réfrigérateur usagé par une armoire frigorifique d'une plus grande capacité (670 litres) a été réalisé.

Mairie

Des travaux de peinture de l'entrée et de la cage d'escalier sont prévus pour novembre 2013 tout comme le remplacement des portes de placard coulissantes à l'accueil.

Maison des Associations

Les travaux de réaménagement des salles Quercy et Rousillon ont été réalisés. Ils ont permis de supprimer une cloison pour faire une plus grande salle mieux adaptée aux besoins. Des stores ont été installés aux fenêtres de la salle Gascogne, également appelée salle de danse. La Maison des Associations possède désormais un accès Wifi Internet sécurisé (lire par ailleurs).

Terrain de tennis extérieur

La rénovation et la réfection des courts de tennis sont prévues pour novembre. En septembre une procédure de marché sera lancée.

Équipements sportifs salle omnisports

Mise en place de 2 panneaux muraux de basket et installation de 4 panneaux mobiles conformes aux nouvelles normes. Deux nouveaux panneaux centraux seront également installés pour répondre aux exigences suite à l'accession des séniors filles en nationale 3.

Complexe sportif et square du footballeur

Installation de trois tables et bancs pique-nique dans le bois du complexe et au square du footballeur avec accès handicapés aux extrémités.

Église

Le baptistère a été entièrement rénové, mur, sol, plafond et grille. Remise en place de l'ancienne cuve baptismale en marbre posée sur colonne. Deux nouveaux bancs ont également été installés. Les travaux de rénovation ont été entièrement réalisés par les services techniques de la commune.

École maternelle

Remplacement du chauffage électrique de la première partie construite en 1995 (salle d'évolution, entrée circulation, salle des enseignants, bureau) par des radiateurs à eau raccordés à la chaudière au gaz, l'objectif étant de réduire les dépenses de chauffage. À noter également que des banquettes ont été installées autour de deux arbres dans la cour de récréation.



Banquettes installées autour des arbres à la maternelle



Maison des Associations

Acquisition d'un bien sans maître

↳ SCOLARITÉ

Apprendre en s'amusant avec le CLAS

Cette année encore, dans le cadre du Projet Éducatif De Territoire, un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) permet aux enfants en CE2, CM1 ou CM2 et aux jeunes collégiens de Bouloc de participer aux ateliers proposés les mardis et vendredis de 16 h 30 à 18 h 00 (écoliers) ou les mardis et les jeudis de 17 h 45 à 19 h 00 (collégiens) à la Maison des Associations. Ces ateliers débutant le mardi 05 novembre 2013 permettront aux enfants et aux jeunes d'avoir un soutien méthodologique pour leurs devoirs mais aussi de pratiquer des ateliers ludiques "apprendre en s'amusant". Les années précédentes, ils ont pu travailler leur expression écrite et orale autour d'ateliers théâtraux, ou photo/vidéo. Cette année sera consacrée au jeu pédagogique. Il s'agira notamment de jeu de coopération pour apprendre à travailler en équipe ou encore de jeux de logique et de progression mathématique. Le CLAS est un dispositif entièrement gratuit pour les familles. Il se déroule en partenariat avec la municipalité de Bouloc, l'Education Nationale, la CAF et le Conseil Général. Il est en lien étroit avec les enseignants qui pourront vous informer dès la rentrée scolaire.

■ Renseignements et inscription
auprès d'Emilie Benteyn au 06 45 98 80 56.



Brève

Jumelage

Un boulocaïn au semi-marathon de Blansko

À la fin du mois d'août, Blansko, ville tchèque jumelée avec nos communes de Bouloc, Vacquiers et Villeeneuve-lès-Bouloc, organisait la XVIIIème édition de son semi-marathon. Un jeune sportif boulocaïn, Pierre Berthelemy, âgé de 21 ans, a participé à cet événement d'envergure.



La Municipalité vient d'acquérir un bien classé sans maître. Les biens sans maître sont des biens immobiliers dont le propriétaire est inconnu ou dont le propriétaire est décédé depuis plus de trente ans, sans héritiers, ou en laissant des héritiers sans succession prononcée. Cette situation s'étant produite sur un terrain bâti de 1286 m² au 126, chemin de Fompigasse, la Municipalité a effectué une longue procédure administrative permettant de récupérer ce genre de bien. L'acte de transfert de propriété a été publié ces derniers mois et la Municipalité est désormais devenue propriétaire des lieux sans contrepartie financière. La priorité était désormais de nettoyer le terrain envahi par la végétation qui représentait une vraie nuisance pour les riverains. Les travaux de déblaiement sont actuellement réalisés par le chantier d'insertion de la Communauté de Communes du Frontonnais. Un vaste chantier comme le montrent les photos ! Ensuite, un point sur l'état de la maison, malheureusement fortement dégradée par le temps et les éléments, sera réalisé.



De grands travaux ont débuté.

Le point sur les actions de la CCF

Avant l'été, la Communauté de Communes du Frontonnais (CCF) a organisé son dernier conseil communautaire, le jeudi 27 juin 2013, à Villeneuve-lès-Bouloc.

Parmi les nombreuses décisions prises lors de cette réunion, certaines concernaient le personnel avec la création d'un poste de brigadier de Police et l'instauration d'un régime indemnitaire propre à la Communauté de Communes pour l'ensemble de ses agents.

Du point de vue de la compétence Tourisme, la désignation des 9 administrateurs de la CCF pour siéger au Conseil d'Administration de l'association « Office de Tourisme » a été votée. En matière de Social, plusieurs décisions sur les logements d'urgence ont été prises comme la définition de la participation financière du bénéficiaire, l'approbation d'un règlement intérieur et la convention d'attribution temporaire.

La définition d'un coût horaire pour assurer la prestation « Chantier d'Insertion » pour des communes extérieures à la CCF a également été décidée.

En Voirie, il fut question de la définition d'un coût à l'acte de transfert de propriété, de l'intégration dans la voirie communautaire d'une voie de la commune de Villaudric, de l'approbation du tableau de classement des voies communautaires, et de l'approbation d'une charte Voirie de la CCF (plus d'infos à venir).

Dans le domaine protection de l'Environnement, le tarif des composteurs et des bio-seaux a été fixé.

Lors de cette séance, les subventions aux associations qui dépendent de la CCF ont été votées et une subvention excep-

tionnelle de 3 000 €, a été décidée en faveur des communes sinistrées par les inondations au sud du département de la Haute-Garonne.

Au niveau de la communication, le Journal du Tri de la Communauté de Communes a été distribué à l'ensemble des élus présents. Il a été distribué à la population des communes par voie postale.

Le dernier point évoqué fut une information sur la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) 2013 allouée à la CCF. Le montant s'élève à 200 575 €.

Le prochain conseil communautaire est programmé le mardi 24 septembre 2013.



La dernière réunion avant l'été s'était déroulée à Villeneuve-lès-Bouloc.

Vie sociale

Le voyage ANCV plébiscité

Du samedi 31 août au samedi 7 septembre 2013, une trentaine de seniors âgés de plus de 60 ans participe au nouveau voyage ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances), organisé par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Le séjour se déroule au village de vacances de l'Arnèche à Meschers sur Gironde, à 12 km de Royan, au cœur d'un parc de 8 hectares, dominant l'estuaire de la Gironde en surplomb de la plage de l'Arnèche. Le sé-

jour dure 8 jours et 7 nuits en pension complète, accompagné de visites et de nombreuses animations. Rappelons que lors de ces voyages ANCV, le prix du séjour est fixé en fonction de vos ressources. Par exemple pour ce séjour, les personnes non imposables ont payé 189 € et les personnes imposables ont dû déboursier 378 €. Une initiative qui remporte un franc succès et qui semble devenir un vrai rendez-vous pour les aînés du village...

Église comble pour Musique en Vignes



Le Festival « Musique en Vignes dans le Frontonnais » qui a fêté cette année ses 10 ans s'est arrêté à Bouloc, le dimanche 7 juillet 2013, pour un grand concert dans l'église. Une soirée passée autour du répertoire de Schubert et du quintette à cordes D 956 interprétés par le Quatuor Olympe devant près de 200 personnes. Une dégustation de vins des châteaux Binest et Saint Guilhem fut offerte accompagnée de quelques gourmandises offertes par la Municipalité de Bouloc.



31 Notes d'été a fait escale à Bouloc

Dans le cadre du Festival « 31 Notes d'été », l'Office de Tourisme de Fronton proposait, dimanche 28 juillet, une visite guidée de l'église de Bouloc. Avec le soutien de la Municipalité, une trentaine de personnes ont suivi le guide local pour découvrir le plus ancien bâtiment de la commune, datant du XVI^e siècle. Une visite enrichissante et chargée d'histoire locale qui a ravi certains touristes de passage dans le Frontonnais. L'après-midi s'est poursuivie par une dégustation de vin au Château Binest, à Bouloc.



La traditionnelle fête locale

Du 12 au 15 juillet s'est tenue la traditionnelle fête locale à l'initiative du Comité d'Organisation des Festivités (COF). Manèges, orchestres, concours de pétanque, cérémonie de la fête locale et course cycliste ont rythmé les quatre jours des festivités qui se sont terminés par un magnifique feu d'artifice tiré au complexe sportif devant une foule des grands soirs.



En souvenir des Résistants Lotois et de la famille Komornik

Dimanche 18 août se déroulaient les commémorations du 69^e anniversaire du massacre des résistants lotois, sur la route de Fronton, et le 71^e anniversaire de l'arrestation et de la déportation des membres de la famille juive Komornik.

Cette matinée ensoleillée commença par une première cérémonie devant le café de Villaudric, où, le 20 août 1944, 19 habitants avaient été massacrés. La seconde étape de la matinée fut un rassemblement à Bouloc sur la Route de Fronton, à la mémoire des 4 jeunes résistants lotois tués par les allemands, le 21 août 1944, lors de la libération de Toulouse : Rémy Cure, Charles Destruel, Edouard Marsaud et Philippe Poirier dont le destin tragique est évoqué chaque année. Toujours en présence de Christian Faurie (Maire de Bouloc), de Didier Cujives (Conseiller Régional et Président du Pays Tolosan), de Guy Darmanin (Président de la FNACA), de Rachel Roizes (Présidente de l'Association pour la Mémoire des Enfants Juifs Déportés), d'André Nouvian (Président du Musée de la Résistance de Cahors), de Jean-Paul Vassal (Maire de Villaudric), de représentants des Conseils Municipaux de Fronton et de Villeneuve-lès-Bouloc, du vice-Président de l'Ordre National du Mérite, de nombreux porte-drapeaux, d'anciens combattants et de représentations d'associations, un départ en cortège depuis la Mairie de Bouloc a ensuite eu lieu pour se retrouver sur l'Esplanade de Verdun devant la plaque en mémoire de la famille Komornik, déportée le 26 août 1942 et exterminée à Auschwitz. Près d'une cinquantaine de personnes était présente.



Festival Jeunesse : Jouons Différemment

La deuxième édition du Festival Jeunesse sur le thème « Jouons Différemment » s'est déroulée le samedi 31 août 2013, au complexe sportif. Tout au long de cet après-midi

ensoleillée qui clôturait l'été, de nombreuses animations sur le thème de la différence furent proposées avec la participation de nombreux partenaires et d'associations bouloccaines.



Encore des nouvelles associations à Bouloc !



Bouloc C@stelm@tique

Localisée jusqu'à l'an passé à Castelnau d'Estrétefonds, l'association nouvellement nommée « Bouloc C@stelm@tique » vous propose dès la rentrée des cours d'informatiques « pour tous » ! Les débutants comme les personnes souhaitant se perfectionner sont les bienvenus. Les cours auront lieu le lundi après-midi dans la salle Lauragais de la Maison des Associations.

Contact : 06 11 63 18 65.

Renseignements sur <http://castelmastique31.over-blog.com>

Parents Aujourd'hui

Cette association de soutien à la parentalité vous propose des ateliers de partage et d'échanges. Avec comme appui la méthode de communication Faber et Mazlish, les ateliers s'adressent aux parents désireux d'améliorer l'ambiance familiale et les relations entre les membres de la famille.

Plus d'informations sur le site

<http://parentsaujourd'hui.eklablog.com> et au **06 08 63 24 60.**

Bouge Bouloc

Cette association a pour unique but de faire « bouger » Bouloc avec l'organisation d'un festival musical au complexe sportif en septembre 2014. Pour cela, les bénévoles à l'origine de cette association se donnent un an pour créer un « événement d'envergure » avec des « têtes d'affiches ». Vous pouvez les soutenir ou participer en les contactant au 06 16 70 53 08 ou par mail bougebouloc@gmail.com. Suivez-les également sur **Facebook** et **Twitter@bougebouloc** !

Les 4 Ailes Frontonnaises

En route pour le 4 L Trophy avec cette association créée par deux jeunes du Frontonnais afin de participer à ce projet humanitaire, humain et sportif. Ce raid automobile réunit chaque année plus de 1200 équipages qui se lancent sur un parcours de plus de 6 000 km traversant la France, l'Espagne et le Maroc pour apporter des fournitures scolaires et sportives à destination des enfants en difficulté du Sud Marocain. Vous pouvez aider cette association en leur offrant des fournitures à apporter aux enfants ou en les sponsorisant. **Contact : 06 38 41 29 25** et q.loizelet@gmail.com

Bientôt des panneaux électroniques

Dans son vote du budget pour l'année 2013, le Conseil Municipal a décidé l'acquisition de deux panneaux d'affichage électronique multi lignes à LED. Un panneau double-face est en cours d'installation sur la rue Jean Jaurès (à proximité du rond-point d'Intermarché) et le second sera installé devant l'Atelier d'Art (square Saint-Yves). Ces panneaux seront destinés à diffuser des messages d'information des services municipaux, mais aussi de permettre aux associations d'informer le public lorsqu'elles organisent des événements qui s'adressent au grand public. La société Urban Concept (Blachère Illumination) qui a fourni les panneaux et le service communication de la Mairie de Bouloc gèreront à distance la mise à jour des informations destinées à accentuer, dynamiser et moderniser la communication entre la Municipalité et ses administrés.



Un Emploi Avenir à la Mairie

Mis en avant par le gouvernement, le dispositif des emplois d'avenir vise à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes sans emploi, âgés de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés. Ce dispositif, qui concerne notamment les collectivités territoriales prévoit l'attribution d'une aide de l'État liée à l'engagement de la collectivité en matière d'accompagnement du jeune (contenu du poste, tutorat, formation,...). Celui-ci est recruté dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé qui bénéficie des exonérations de charges appliquées aux contrats d'accompagnement dans l'emploi. Sarah Santos a décroché le précieux contrat. Affectée principalement au service « Communication et Vie associative » mais aussi à la bibliothèque et aux services administratifs suivant les besoins, c'est avec implication qu'elle prend ses marques sur ce poste après avoir signé pour une durée de un an renouvelable deux fois. Parmi les missions qu'aura Sarah, 25 ans, il y aura un travail important de sauvegarde et d'archivage de la photothèque de la commune constituée par les nombreuses photos argentiques.



Sarah Santos est en poste depuis le 1^{er} juillet 2013.

Il est allé à pied de Bouloc à Saint-Jacques de Compostelle !

Effectuer plus de 1400 kilomètres en 36 jours, de Bouloc à Saint-Jacques de Compostelle, voici l'exploit sportif qu'a réalisé le boulocaïn Charles Boisecq du 10 mai au 15 juin 2013.

Charles Boisecq habite la commune depuis une vingtaine d'années. Quelques années après avoir réalisé le trajet Bouloc - Saint-Jacques de Compostelle en vélo, c'est en effet à pied qu'il a décidé de rééditer ce périple. Pour cela, il a effectué en solitaire des étapes quotidiennes d'une cinquantaine de kilomètres jusqu'à Cap Finistère, le point le plus à l'Ouest, situé une centaine de kilomètres après le lieu sacré des pèlerins. Bouloc, Grenade-sur-Garonne, L'Isle-Jourdain, Auch, Pau, Oloron-Sainte-Marie, le col du Somport, Jaca, Puente la Reina, Saint-Jacques de Compostelle et donc le Cap Finistère : autant de villes traversées lors de ce voyage qui ne lui avait pris que 9 jours en vélo mais qui en aura donc nécessité 36 à pied, avec un sac de 18 kilos sur le dos au départ de Bouloc. S'il a parfois souffert avec des conditions difficiles car il a notamment rencontré la neige, Charles Boisecq parle d'un voyage tout de même très bénéfique pour le corps et l'esprit. Un chemin aux paysages magnifiques et dépaysant qui donne aussi l'occasion de faire le point, de s'ouvrir aux autres ou encore de réfléchir. Bravo à ce sportif méritant qui projette déjà... d'autres périples !



Journées du Patrimoine

Visitez le Bouloc du X^e siècle



Ce mois-ci, Bouloc participera pour la seconde année consécutive aux Journées Européennes du Patrimoine. Cette année, une visite guidée à travers le village se déroulera avec la participation active de l'ARHB (Association de Recherches Historiques sur Bouloc). Le thème de cette année sera « Bouloc au fil du temps » avec une promenade commentée au cœur du village primitif afin de découvrir les contours du Fort au X^e siècle (remparts, bastides, etc.).

Ceux qui le souhaitent pourront enchaîner avec une balade jusqu'à l'ancienne Tuilerie pour découvrir ce qui faisait jadis la prospérité de notre commune. L'après-midi se terminera par un rafraîchissement devant le Square Saint-Yves (Atelier d'Art) qui vous le verrez, représente lui aussi un morceau de notre histoire. Pour ne rien manquer de cet événement, rendez-vous le **samedi 14 septembre à 15 h 00** devant l'Église.



Un partenariat entre le PAJ et la Bibliothèque Municipale

En juillet, des adolescents ont accompagné les bibliothécaires à la librairie toulousaine « Terres de Légendes » pour participer aux achats de bandes dessinées jeunesse. Fruit d'une vraie réflexion avec les jeunes, les lecteurs pourront découvrir, leur sélection mais aussi leurs coups de cœur. Les bibliothécaires remercient les ados pour leur implication, Emilie Benteyn, et Yoann de la librairie pour ses conseils avisés.



Projet Éducatif Local

C'était la première balade contée

Une quarantaine de randonneurs, petits et grands, ont participé à la première édition de la balade contée, samedi 29 juin 2013. Cet événement était proposé dans le cadre du Projet Educatif Local (PEL). Aux côtés d'Emilie Benteyn, on retrouvait des élus, des membres d'associations (et notamment La Pépinière venue en nombre) ainsi que des enfants des écoles du village. La balade d'environ 3km qui empruntait le circuit vers des sentiers de randonnées a été l'occasion de découvrir les spécificités de quelques haies, arbres et arbustes avec Véronique de l'association Arbres et Paysages d'Autan mais aussi d'écouter les histoires contées par Elyette de la bibliothèque. Des histoires forcément autour des arbres... L'après-midi s'est terminée avec un bon goûter autour de jus et de fruits issus de l'agriculture locale. Les participants se sont vu remettre un livre sur les arbres remarquables de la commune qui avait été réalisé par le Conseil Municipal de Jeunes. Les participants se sont déclarés ravis de cette balade placée sous le signe de la nature et de la convivialité. Une belle réussite qui appellera certainement une prochaine édition



Des randonneurs curieux et à l'écoute.

Quand écologie rime avec restauration du patrimoine communal

Au printemps dernier, la Municipalité a signé une convention avec la Fondation du Patrimoine pour soutenir l'opération de conservation et de mise en valeur du Retable (classé Monument Historique) et du Maître Autel de l'église de Bouloc dont le montant est évalué à 90 000 € TTC. Depuis, des particuliers et des entreprises ont fait parvenir leurs dons à la Fondation du Patrimoine.

L'Intermarché de Bouloc et son gérant, Jean Louis Alaux, déjà dépositaire d'un don au titre de l'entreprise, vient désormais de prendre une nouvelle initiative : reverser à



la Fondation du Patrimoine la totalité de la recette issue de la collecte des bouteilles en matière plastique introduites par les usagers dans le container positionné sur le parking du supermarché. 10 bouteilles recyclées = 10 centimes reversés.



Suivi de la souscription

Les Boulocains sont généreux et la Municipalité les en remercie. En participant à la souscription pour la restauration du retable et du maître autel de l'église de Bouloc, les administrés et les entreprises qui ont participé montrent qu'ils sont attachés à leur patrimoine. Au 31 août, les dons s'élèvent à 5 880 €. À cette somme, il faut ajouter l'attribution de subventions, notamment celles de la DRAC (État) qui donne un montant de 14 739 € et la Région Midi-Pyrénées a attribué 14 401 €. Pour rappel, le montant total des opérations de rénovation du Retable et du Maître Autel est estimé à 90 000 €.



État civil

NAISSANCES

- Ilan ROUSSEAU – 09/06/2013
- Jennah POULIQUEN – 23/06/2013
- Louise DALOD LE BAILL – 24/06/2013
- Eliot FRACHET – 01/07/2013
- Enora ESCHEMANN – 07/07/2013
- Maëlys LAURENÇON PIRES – 07/08/2013
- Assia BAHRI – 12/08/2013
- Pauline MONTEIL – 20/08/2013

BAPTÊME CIVIL

- Thomas DROCOURT – 24/08/2013

MARIAGES

- Cyril CAPPELLETO et Christelle BROCHARD – 08/06/2013
- Didier SALELLES et Isabelle AYMARD – 29/06/2013
- Cédric DESCAT et Elodie CHENEVIÈRE – 27/07/2013
- Thierry ELIAS et Christine SANTINI – 27/07/2013
- Jean-Philippe CARRASCO et Marie DAËRON – 16/08/2013
- Jean-Philippe MARQUET et Stéphanie MÉDIEUX – 17/08/2013
- David GUERRINI et Karine DENGLOS – 24/08/2013
- Olivier DROCOURT et Marina SANCHEZ – 31/08/2013
- Dominique DUCOURNEAU et Floriane COUDERC – 31/08/2013
- Pascal COURTIOL et Sophie DESGRAND – 31/08/2013

DÉCÈS

- Pietro DAMINATO à 87 ans (23/05/2013)
- René CAPOULADE à 79 ans (07/06/2013)
- Paulette MASSONNE (Née CHILLA) à 81 ans (16/06/2013)
- Martial LAURENS à 46 ans (18/06/2013)
- Espéranza SHOURI (née ARIBAUT) à 62 ans (18/07/2013)
- Monique GALVANI (Née ALLEX) à 78 ans (22/07/2013)
- Denise MEDINA (Née FAUVRE) à 90 ans - (28/08/2013)

Nouveaux commerçants



Du changement à « Century 21 Bouloc Immo »

Depuis le début de l'année, une nouvelle équipe vous accueille chez « Century 21 Bouloc Immo ». Monsieur et Madame Drouault, les responsables, ainsi que Myriam Delbos et Vanessa Carrecho, leurs conseillères, sont à votre disposition du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 ou le samedi sur rendez-vous. Cette équipe dynamique, à la nouvelle façon de travailler, est présente sur toutes les communes en « 31620 » et jusqu'à Villemur. Ils se tiennent disponibles pour vous aider et vous donner des conseils sur la vente, l'achat ou l'estimation de votre bien immobilier (maison, appartement, commerce ou terrain). **Contact : 05 62 10 75 75.**



Bienvenue à Dallet Menuiserie Toulousaine (DMT)

Enfant de Bouloc, Romain Dallet a créé cet été sa société « Dallet Menuiserie Toulousaine » (DMT). Fraichement installé dans la Zone Artisanale Lafitte au 18 Allée de la Gravière, il vient donc d'ouvrir son propre atelier. Menuisier de formation, Romain « aime travailler avec les anciennes méthodes mais aussi avec les produits nouveaux ». Pour exemple, il a été employé cinq années en Gironde dans une menuiserie qui travaillait à la restauration des bâtiments de France. Une belle expérience dans un domaine recherché mais l'envie de revenir à Bouloc et de créer son entreprise étaient là. Menuiserie, bois, alu, PVC ou encore parquets : il est donc désormais à votre écoute pour vous aider dans l'agencement de votre maison. **Contact : 06 66 77 33 45. Mail : dallet.menuiserie.t@gmail.com**



PHARMACIES DE GARDE

SEPTEMBRE

Dimanche 1^{er} septembre

Pharmacie Peyronnette à Saint-Alban
25 avenue de Villemur - 05 61 37 18 55

Dimanche 8 septembre

Pharmacie Leleu à Aucumville
125 route de Fronton - 05 61 37 03 30

Dimanche 15 septembre

Pharmacie Centrale à Bruguères
43 avenue de Toulouse - 05 61 82 20 19

Dimanche 22 septembre

Pharmacie de la Gravette à Gagnac sur Garonne
14 place de la République - 05 61 35 92 88

Dimanche 29 septembre

Pharmacie du XV à Pechbonnieu
21 route de Bessières - 05 61 09 88 48

OCTOBRE

Dimanche 6 octobre

Pharmacie du Barry à Gratentour
Centre commercial du Barry - 05 61 82 37 64

Dimanche 13 octobre

Pharmacie de la Grand Place à Castelginest
3 rue de l'église - 05 61 70 16 15

Dimanche 20 octobre

Pharmacie de la Mairie à Saint-Alban
66 bis route de Fronton - 05 61 70 03 89

Dimanche 27 octobre

Pharmacie de la Tour à Castelginest
Route de Pechbonnieu - 05 62 75 27 15

Bientôt une résidence pour les personnes âgées

Dans les prochains mois, une résidence pour personnes âgées et de nouveaux logements sociaux verront le jour à Bouloc, en bordure de la Route de Fronton face au centre commercial. Une opération dans la continuité du développement de l'agglomération...



Ce projet englobe la construction de 48 logements dont 25 seront réservés aux personnes âgées. Après l'étude du projet ces dernières années, et suite à la proposition de Colomiers Habitat, c'est en effet une résidence « mixte » qui verra le jour. Bien plus qu'une simple résidence pour personnes âgées, ce sont des maisons individuelles adaptées, de taille T2 pour une personne seule ou T3 pour les couples qui seront proposées, et intégrées dans cette résidence qui comportera aussi de nouveaux logements sociaux familiaux. Au total, 12 T2, 24 T3 et 12 T4 verront le jour fin 2014. Cette nouvelle résidence est un projet social, local et innovant qui vise au maintien à domicile, au confort et à l'accompagnement du vieillissement. Un pas vers le « vivre ensemble intergénérationnel » qui favorise une mixité sociale. Ce lieu de vie collectif sera situé à proximité des commerces et des services médicaux. Au travers de cette opération, une liaison piétonne et une piste

cyclable avec le lotissement du Hameau des écoles verront le jour jusqu'à la zone commerciale. L'accès à la résidence sera adapté aux personnes âgées avec aussi l'intégration d'une maison commune destinée à accueillir des activités physiques et culturelles, des échanges ainsi que des rencontres conviviales pour les aînés. Des ateliers "équilibre" et des ateliers "mémoire" ou des activités avec le club du troisième âge pourraient s'y dérouler tout comme des permanences sociales. Un espace pour jardiner sera aussi mis à disposition des personnes âgées. Le choix de la municipalité s'est porté vers ce projet, car il s'inscrit dans sa volonté de contribuer à maintenir la qualité du cadre de vie des personnes. Elle propose un projet d'animation ouvert sur l'extérieur, en favorisant les échanges avec les structures existantes sur la commune. La maison commune prévue sur ce site sera un élément de rassemblement et d'échanges. Elle sera gérée par la Mairie de Bouloc.



Bientôt 48 logements dont 25 seront réservés aux personnes âgées.

BOULOC LES NOUVELLES

Édité par la Mairie de Bouloc
communication@mairie-bouloc.fr
www.mairie-bouloc.fr • 05 62 79 94 94

Directeur de la publication :
Christian FAURIE

Responsable de la publication :

Nicolas LE CHEVILLER
(Service communication – vie associative)

Comité éditorial : Christian FAURIE,
Nicolas LE CHEVILLER, Josette FERNANDES et
Chantal LAFFONT

Création, réalisation et impression :

Evoluprint à Bruguères